



Info-Alerte n° 2223 du 16 septembre 2020



La surenchère de WINFOR BANK

En août 2020 le Réseau anti-arnaques dénonçait la promesse publicitaire de WINFOR BANK annonçant le gain d'une somme de 145 750 €. Une participation financière de 30 € était sollicitée pour bénéficier de ce chèque bancaire.

Le Réseau anti-arnaques a joué à la victime et a réglé la somme demandée.

Un courrier de WINFOR BANK est venu confirmer le prochain règlement :

« C'est avec grand plaisir que j'ai validé votre réponse dans les délais qui étaient impartis. Chaque dossier est un soulagement pour WINFOR BANK qui recherche activement tous les grands gagnants qui sont dans l'ignorance de leurs gains si élevés. Votre dossier a été transféré au bureau des grands versements. Il sera traité très rapidement afin que vous puissiez encaisser votre chèque bancaire de 145 750 € de cash ! »

Mais WINFOR BANK précise également qu'un complément de 28 825 € va être versé à condition de régler sous 72 heures un montant de 35 €.

WINFOR BANK sait parfaitement exploiter la technique de « le doigt dans l'engrenage » : le consommateur, rassuré par l'envoi du chèque initial, va difficilement rechigner à payer un supplément pour encaisser le bonus.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)